

La lettre de la RMF UE



Si la période estivale est traditionnellement l'occasion d'un ralentissement dans le rythme des activités, cette année, il faudra sans doute accélérer. En effet, le Conseil européen de décembre approche à vive allure et l'opportunité est trop belle pour ne pas mûrir de nouvelles propositions et jauger leur intérêt pour un Conseil des chefs d'Etats.

A titre d'exemple, le projet de stratégie de sûreté maritime de l'Union européenne fait sans aucun doute partie de ces initiatives qui permettent de faire avancer la PSDC.

L'Afrique constitue un autre champ d'action où la PSDC doit obtenir des succès dans toutes ses dimensions.

Nous sommes à ce titre très reconnaissants à monsieur Alexander RONDOS, représentant spécial de l'Union européenne pour la Corne de

l'Afrique de bien vouloir nous livrer sa perception des résultats obtenus dans la mise en œuvre d'une approche globale dans cette région du monde.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances !

Général de corps d'armée Gilles Rouby

Représentant militaire permanent de la France auprès de l'OTAN et de l'UE

Sommaire

La stratégie de sûreté maritime de l'Union européenne

Le centre de réaction d'urgence

Le centre d'analyse du renseignement de l'Union européenne

Entretien avec **M. Alexander RONDOS**, RSUE pour le Corne de l'Afrique



Stratégie

La Stratégie de sûreté maritime de l'Union européenne.



La prospérité et la sûreté de l'Union européenne sont comme jamais liées aux mers et océans. A ce titre, l'Union européenne a décidé de se doter d'une Stratégie de sûreté maritime. L'idée lancée sous la présidence espagnole en 2010 a été reprise par le SEAE et doit figurer à l'agenda du Conseil de décembre. **Pour le moment, cette possible stratégie élaborée par le SEAE conjointement avec la Commission n'a pas encore été validée par les Etats membres mais**

devrait faire l'objet d'une communication dont les lignes fortes sont déjà connues et ont été présentées à Bruxelles lors d'une conférence le 20 juin dernier.

1. Les intérêts stratégiques maritimes de l'Union européenne.

Tout d'abord, les travaux conjoints du SEAE et de la Commission visent à mettre en évidence tout l'intérêt que l'Union européenne peut avoir à se doter d'une stratégie en matière de sûreté maritime. En effet, les Etats membres partagent des intérêts stratégiques majeurs (sûreté et sécurité des citoyens et des infrastructures, sûreté des approvisionnements, préservation de l'environnement) et sont donc soumis à des risques et menaces communs et permanents (piraterie, terrorisme, accidents en mer). L'analyse de ces risques et menaces souligne l'importance de la prise en compte de la protection des citoyens et de la sauvegarde de leurs intérêts.



2. Organiser une réponse de l'UE.

Au-delà du travail d'analyse et des constats tirés, la stratégie de l'Union européenne en matière de sûreté maritime doit permettre d'apporter une réponse cohérente. Il ne s'agit pas dans ce domaine de s'engager dans une démarche de transfert de souveraineté mais plutôt de répondre aux enjeux en liant les politiques sectorielles existantes et en se concentrant sur cinq axes majeurs : la gouvernance maritime et l'action extérieure, le partage de l'information et l'interopérabilité, la coopération et le développement capacitaire, la protection des infrastructures critiques et enfin le développement de programmes de recherche, d'entraînement et de formation communs.



Les travaux en cours posent donc les bases d'une réflexion et d'un cadre de coopération maritime cohérent qui doivent permettre à l'Union européenne de définir sa position dans le domaine maritime au prochain Conseil de décembre.



Gestion de crise

Le Centre de réaction d'urgence (*Emergency Response Center*)

Inauguré le 15 mai 2013 à Bruxelles, le Centre de réaction d'urgence (*Emergency Response Center*, ERC) permet de coordonner les actions de sécurité civile menées par l'Union européenne en cas de catastrophes naturelles comme humaines pouvant impliquer ou non la mise en œuvre de la clause de solidarité.

Véritable nœud d'information entre la Commission, les Etats membres, les pays victimes et les partenaires humanitaires internationaux, l'ERC vise à améliorer l'efficacité des coopérations à tous les échelons d'une intervention.

La DG ECHO, dont dépend ce nouvel outil, a ainsi signé un protocole d'accord avec les directions HOME, ENER, SANCO, JRC et le SG. Ceci dans le but de d'améliorer la rapidité et l'efficacité des

actions menées à l'échelle européenne, tout en renforçant ARGUS, le mécanisme de coordination de gestion de crise de la Commission. D'autres accords sont également à venir avec des services tels que le SEAE.

Assurant une veille 24h/24h, l'ERC permet de coordonner des actions d'urgence grâce à des locaux et du matériel de haute technologie, ainsi que l'accès rapide à des images satellitaires de grande qualité.

Alors que jusqu'à aujourd'hui les réponses se faisaient *ad hoc*, la création de l'ERC facilite la mise en place de procédures qui permettent de pouvoir réagir avec une efficacité accrue dans des délais plus courts.



Au-delà de la réponse aux crises, l'ERC permet également de renforcer la préparation commune et la prévention des catastrophes grâce à l'organisation facilitée d'exercices avec les Etats membres et la mise en place de formations ciblées.

Les récentes inondations qui ont frappé plusieurs pays d'Europe centrale montrent que l'Union n'est pas à l'abri de catastrophes naturelles transfrontalières requérant une réponse régionale

coordonnée impliquant des moyens civils mais aussi militaires dépassant les strictes capacités nationales de chaque acteur. Le Centre de réaction d'urgence est l'outil permettant la mise en œuvre de cette coordination des moyens.



Brèves

- **1^{er} juillet : entrée de la Croatie au sein de l'Union européenne**
- **1^{er} juillet : prise de présidence de l'Union européenne par la Lituanie**
- **12 juillet : Séminaire de haut niveau à Paris pour la préparation du Conseil de décembre**
- **Du 5 au 6 septembre : réunion informelle des ministres de la Défense à Vilnius**



Renseignement

Le Centre d'analyse du renseignement de l'Union européenne (*IntCen*)

Le Centre d'analyse du renseignement de l'Union européenne, ou IntCen, centralise et analyse le renseignement civil, public ou classifié, de l'Union européenne. Placé sous l'autorité de la Haute Représentante, il fait partie du Service européen pour l'action extérieure et est dirigé depuis 2011 par le Finlandais Ilkka Salmi.



Officiellement créé en **janvier 2011**, il est l'héritier direct du « *Joint situation centre* » (SitCen), créé en 1999 et qui était supervisé par le Haut Représentant pour la PESC de l'époque, Javier Solana. En 2012, avec la création du SEAE, le SitCen se scinde et devient, d'une part le service de veille et permanence (il prend alors le nom de « Situation Room ») placé sous la responsabilité du directeur du Département « Réponse aux crises », Agostino Miozzo et, d'autre part, le service de renseignement et d'analyse (l'IntCen).

L'IntCen se compose d'environ 70 personnes, dont une quarantaine d'analystes parmi lesquels près de la moitié sont des membres des services de renseignement nationaux détachés. Il est organisé en deux divisions : la **division « Analyse »** qui comprend les sections géographiques et thématiques (terrorisme, prolifération des armes de destruction massive), alimentées par les contributions volontaires des Etats membres, et la **division « Relations générales et externes »** qui gère les questions administratives et juridiques, ainsi que les informations provenant de sources ouvertes. Si certains sujets ou zones stratégiques sont considérés comme prioritaires par la Haute Représentante, les analystes restent autonomes dans la conduite de leur travail, assurant eux-mêmes la demande d'information et la rédaction des notes. Sont alors mis à contribution les services de renseignement des Etats membres, les ministères des Affaires étrangères, les délégations de l'UE, certaines DG de la Commission, le Centre satellitaire de l'UE et l'Etat-major de l'UE. Pour ce dernier, il existe un cadre de coopération officiel, le SIAC (*Single Intelligence Analysis Capacity*) entre renseignement civil (IntCen) et militaire (EMUE).

En l'absence de capteurs propres, la question des sources est centrale dans le travail de l'IntCen. **Même si le Centre est dépendant des Etats, la variété de ses sources lui permet un travail de comparaison d'informations unique au monde.** Elles enrichissent les connaissances des organes de gestion de crise du SEAE, ainsi que des agences de l'UE comme Frontex. Les Etats membres eux-mêmes diversifient, à travers ces analyses, leurs canaux de renseignement. Ils y gagnent un champ de vision plus large, et peuvent repérer les priorités ou sensibilités stratégiques de leurs partenaires européens. Le fonctionnement actuel de l'IntCen ne lui permet cependant pas de fournir un renseignement de type opérationnel. Entre le choix du sujet d'analyse, sa validation par la HR, la réception des informations, et la rédaction de la note, deux mois de travail sont nécessaires. Difficile, dès lors, d'y recourir en cas de conflit.



M. Alexander RONDOS

Représentant spécial de l'Union européenne dans la Corne de l'Afrique



Alexander RONDOS est né en Tanzanie en 1954. Après des études au Kenya puis à l'université d'Oxford en Grande-Bretagne, M. RONDOS a travaillé pendant plus de douze ans dans le développement humanitaire, œuvrant dans de nombreux pays tels que le Kenya, l'ex Yougoslavie la Géorgie ou encore la Fédération de Russie.

Après deux ans à la Banque mondiale, M. RONDOS rejoint le ministère des affaires étrangères grec en tant que conseiller du ministre. Il est nommé ambassadeur de la république hellénique.

En 2011, M. RONDOS est nommé Représentant spécial de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique.

1. La position de RSUE est tout à fait particulière entre, d'une part le SEAE et, d'autre part, les Etats membres. Quels sont les atouts et faiblesses d'un tel positionnement? Comment exercez-vous votre lien avec la PSDC?

Comme vous le soulignez, le positionnement institutionnel du RSUE est particulier, à la fois redevable et responsable de l'action de l'UE dans les domaines qui lui sont confiés directement auprès de la Haute Représentante mais aussi auprès des Etats membres de l'UE par le biais de la direction politique et stratégique exercée par les Ambassadeurs du Comité Politique et de Sécurité de l'UE.

Le mandat tel que défini par le Conseil établit que le RSUE puisse apporter sa contribution et son expertise politique au profit de l'action des missions de l'UE. Je m'efforce de veiller à la cohérence de l'action de l'UE au plan politique et à la valoriser auprès de nos interlocuteurs africains et nos principaux partenaires internationaux. Cela se fait bien entendu en parfaite coordination et en pleine intelligence avec les différents chefs de mission, les structures de gestion de crise et les délégations de l'UE.

2. L'investissement européen sur la Corne de l'Afrique et la Somalie en particulier est très fort. Qu'est-ce qui le justifie et quels sont les enjeux et les défis que doit y relever l'Union européenne?

Comme vous le soulignez, l'effort européen en direction de la stabilisation de la Corne de l'Afrique est considérable et s'étend sur de très nombreux domaines :

- sécurité bien sûr, préalable au développement par le biais de l'appui à la force de l'UA déployée en Somalie et à la formation des forces de sécurité somaliennes notamment mais aussi par une contribution significative à la lutte contre la piraterie dans l'océan indien.
- l'action de l'UE en matière de développement la place également parmi les principaux donateurs de la Somalie. Cette aide ne s'est jamais interrompue, y compris au moment où la Somalie semblait dans le chaos.

Depuis plusieurs mois, des progrès ont été accomplis qui permettent d'envisager un nouveau type de soutien international aux institutions somaliennes pour les accompagner dans la reconstruction de leurs institutions. C'est l'esprit de la conférence internationale sur le soutien à la

Somalie que la Haute Représentante et le Président somalien ont prévu d'organiser conjointement au mois de septembre prochain.

Enfin, je me dois de souligner le soutien humanitaire et d'urgence aux populations les plus vulnérables, en particulier lors de la dernière famine qui a touché la Corne de l'Afrique en 2011.

En conclusion, j'ajouterais que la stabilisation de la Somalie est un élément incontournable et une condition préalable de la stabilisation régionale de la Corne de l'Afrique et, partant, de toute perspective d'intégration régionale. Longtemps, la stabilisation de la Somalie est apparue comme un objectif inatteignable pour la communauté internationale. Les progrès accomplis depuis plus de deux ans à la fois au plan militaire et politique sont significatifs même s'ils demeurent fragiles et réversibles. L'UE y a pleinement participé et se tient prête avec les autorités somaliennes et le concours de nos partenaires régionaux et internationaux à contribuer à la nécessaire consolidation de ces progrès.

3. Certains pays s'impliquent fortement en Somalie. Quels sont les atouts dont dispose l'Union européenne et qui lui permettraient de pleinement tenir sa place?

Comme je vous l'indiquais, l'effort européen est volumineux, multisectoriel, et s'inscrit dans la durée. Cette approche globale renforce notre crédibilité auprès des Somaliens, des pays de la région et de nos partenaires africains et internationaux. Néanmoins, la stabilisation de la Somalie ne peut être l'apanage d'un seul acteur et nécessite une approche coordonnée au plan régional et international. L'UE a souvent toutefois la crédibilité et la capacité de mobiliser nos autres partenaires. En définitive, nous sommes souvent attendus pour montrer la voie.

4. L'action européenne apparaît souvent dispersée et incapable de mesurer l'efficacité de son action. Quels sont, de votre point de vue, les axes d'effort ou d'amélioration pour l'action de l'Union européenne dans la région?

L'approche globale de l'UE est un processus en mouvement et depuis ma prise de fonction, je dois vous indiquer que des progrès conséquents ont été réalisés dans la coordination interne de nos différentes interventions, gage d'une plus grande efficacité au service de nos objectifs stratégiques communs. J'en veux pour preuve le dialogue régulier que nous menons avec les différents commandants d'opérations des missions PSDC et nos représentants politiques que sont nos chefs des délégations de l'UE dans la région. La coordination de nos actions en matière de sécurité et de développement s'est grandement améliorée même si des marges de progression existent et méritent d'être exploitées.

Au delà, notre action collective mérite d'être valorisée auprès de nos Interlocuteurs africains et internationaux. Cela implique que nous utilisions sans vanité ni naïveté excessives les différents leviers d'action à notre disposition.



*Rédacteur en chef :
Capitaine (TA) Cyril BEDEZ*

